

BUDGET DU QUÉBEC:

Loin du compte pour les organismes qui accueillent des familles monoparentales et recomposées!

Québec, le 10 mars 2020 – La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) accueille avec déception le montant de 9 M \$ pour le financement accordé aux 280 organismes communautaires Famille et 1 M \$ pour les 240 haltes-garderies communautaires dans le budget du Québec. « Nous sommes malheureusement encore très loin du compte, considérant que nous estimons qu'un organisme offrant une gamme complète de services aux familles a besoin de 285 000 \$ pour fonctionner, alors que leur moyenne de financement est présentement de 70 000 \$», souligne Sylvie Lévesque, directrice générale de la Fédération. Le gouvernement a manqué une belle occasion de rectifier le tir, en donnant suite à la recommandation de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse qui proposait d'accorder une aide financière d'au moins 200 000 \$ afin de couvrir tous les frais de fonctionnement des organismes communautaires Famille. Plusieurs témoignages entendus à cette Commission avaient souligné que les ressources communautaires peuvent faire une réelle différence auprès des familles et que les services de protection de la jeunesse tirent de nombreux bénéfices à collaborer avec ces organismes. Pour bien accompagner les familles sur le terrain, il est essentiel que les organismes puissent compter sur un financement adéquat.

Ce deuxième budget du gouvernement Legault, n'est évidemment pas un budget orienté vers les familles. Hormis l'annonce de quelques mesures en faveur des personnes aînées, des personnes proches-aidantes, des parents d'enfants majeurs handicapés et la création de 2 500 nouvelles places en garderie, c'est plutôt du rattrapage!

Toutefois, en matière de violence conjugale, la FAFMRQ reconnaît l'effort du gouvernement qui accorde des investissements additionnels de 181 millions d'ici 2025 pour mieux accompagner les victimes de violence conjugale.

Finalement, en matière de lutte à la pauvreté ce budget ne passera pas à l'histoire. Aucune mesure n'a été prévue pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et ce, malgré des surplus importants dans les coffres du gouvernement. En ce qui concerne l'aide au logement, le gouvernement a aussi manqué une belle occasion de faire une différence, notamment dans la vie de nombreuses familles monoparentales qui peinent à se loger. Il s'est contenté d'investir 150 millions \$ pour compléter le financement des unités déjà annoncées, alors que les besoins en matière de logement sociaux sont criants!

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec existe depuis 1974. Sa mission est de défendre les droits et les intérêts des familles monoparentales et recomposées et de fournir un soutien à ses associations membres par des services de formation et d'information. La FAFMRQ regroupe une quarantaine d'associations membres à travers le Québec.

-30-

Information : Sylvie Lévesque, directrice générale, (FAFMRQ), tél. : (514) 729-6666 / cell. : (514) 710-6661 / www.fafmrq.org